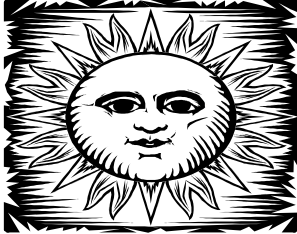


A SUD



LE SOLEIL BRILLE

COUP DE MASSE

160 suppressions d'emplois dans la DOTC en 2010, tel est le nombre prévu en vue de compenser la baisse du courrier ! Les postiers apprécieront car une nouvelle fois on va leur faire avaler de nouvelles restructurations avec l'aval de syndicats «accompagnateurs», dont les effets produiront les mêmes maux, l'intensification du travail, la dégradation

des conditions de travail. Il y a de quoi être inquiet sur l'emploi à la Poste, quand on sait que le principal objectif de la privatisation est de faire des coupes sombres dans la masse salariale pour satisfaire l'actionariat et leurs sacro-saints dividendes...

TROP FORTS !

Tours Coty (CLC) est vraiment le «bureau en vue» dans Jourpost. Pas un mois, sans que l'on ne parle de lui : Un jour, on publie une fausse interview d'une collègue, le mois suivant, c'est un collègue qui joue au père Noël qui est flashé dedans, un autre mois, c'est une encadrante qui est propulsée «postière de l'année» par Baillly et sa bande, et reçue au siège de La Poste. Il y avait même l'affreux Estrosi (ministre de l'industrie) qui est venu vomir ses vœux. Peut-être a-t-il enfin appris à connaître le prix du timbre... Toutes ces annonces nous laissent, il faut bien le reconnaître, assez dubitatifs.

Remarquez, nous, on en connaît des tonnes de «postier(e)s de l'année». Mais ceux là sont rarement félicités... Ce sont toutes celles et ceux qui font leur travail avec conscience, sans faribole, avec le sens du service public chevillé au corps...

Les «félicitations» de leur encadrement se traduisent souvent pour eux par des avertissements...

ON EST SUR LE NET !

SUD PTT 36-37 a enfin son site. Tu peux retrouver nos Sudversifs, nos tracts, nos infos, nos actualités, notre agenda... à l'adresse suivante :



<http://sudptt.36-37.org>

COUP DE PUB

Le « Dakar » d'Amérique du Sud enfin fini, voilà que va repartir pour la énième fois le rallye des gazelles. Aussi inutile que stupide, cette chevauchée dans le désert va encore rassembler 12 belles pour qui ça va sentir le gaz, le sable chaud et ce qui va avec... D'année en année, on y voit de plus en plus de cadres ! Faut dire que ces soi-disant «sélectionnées» le sont avec un soin qui n'a rien à envier aux entretiens de recrutement. Est-ce un hasard ? : La simple constatation des fonctions de ces poupées portedrapeau laisse le doute planer. Sur les 12, une seule n'est pas cadre ! Sur 12, on en trouve au moins 7 qui travaillent dans la communication et la vente ! 10 sont des planquées des bureaux ! Qu'il est loin le temps où il y avait une majorité de factrices et de guichetières. Hormis les risques d'accidents pour les populations locales, les dégâts sur l'environnement, le gâchis d'énergie, le déballage de luxe et d'indécence... Souhaitons au moins à ces sottes en mal d'aventures de ne pas se faire enlever car il faudrait en plus payer la rançon pour se les récupérer !



DEFINITION...

... Du dictionnaire de français « Littré » pour : CHATELAIN, nm

Terme de féodalité. Seigneur d'un manoir, qui avait droit de juridiction sur ses vassaux.

JOURPOST : PAS FORTICHE EN GEO !

Dans le dernier Jourpost, Sancerre est situé en Indre et Loire. A revoir !

GROS MENSONGE

Dans plusieurs bureaux du département, il se dit aux guichets qu'il est interdit d'envoyer des paquets avec des boîtes colissimo déjà utilisées. L'utilisateur n'a d'autre alternative que d'acheter une boîte neuve, ou de repartir chez lui en entourer sa boîte de papier, et là on pourra l'accepter. Nous nous devons de réagir car les guichetiers (ères) qui répètent ce genre de propos engagent leur responsabilité et si la répression des fraudes passe par là, ils sont plutôt mal. Ceci est un gros mensonge et s'appelle de la vente forcée. Cette soi-disant « nouvelle réglementation » ne repose sur rien, sur aucun texte, c'est tout simplement une nouvelle invention afin d'augmenter le chiffre des ventes du bureau.

Avis : rappelez-vous l'histoire des imprimés changement d'adresse et l'histoire des carnets de timbres retirés de la vente aux guichets, c'est le même scénario.

BAILLY EST UN VOYOU

Ça craque à la distri ! Sous prétexte de la baisse supposée du trafic, la poste ne cesse de revoir les organisations en supprimant toujours des postes. Mais elle ne se satisfait pas de cela, jugeant sûrement les délais entre deux réorganisations trop longs : Il lui faut des semaines entières de tournées sécables non compensées, au mépris des organisations validées en CTP, et de la CDSP « Facteurs d'Avenir », qui ne prévoient pas de sécables en dehors des lundis-mardis. Au mépris aussi des factrices et des facteurs, puisque quel que soit le trafic réel des semaines concernées, il n'y a pas à discuter, c'est sécable, un point c'est tout ! De ce fait, on voit des factrices et des facteurs rentrer certains jours une heure, une heure et demi, voire deux heures après l'heure théorique de fin de service. Bizarre, le trafic baisse, et nous, on finit de plus en plus tard. Nous l'avons déjà dit et écrit, et nous le redisons : c'est du travail dissimulé, c'est illégal, la poste est hors la loi, elle le sait, et elle persiste. Et nous ajoutons : Bailly est un voyou ! Les conséquences sur la vie personnelle des agents, leur santé, les risques d'accident, de PV, de retrait de permis qu'ils sont amenés à prendre : la poste s'en tape ! Pire : Si un agent perdait son permis pour une infraction grave, elle en rajouterait une couche en le sacquant en conseil de discipline ! Résultat : On voit des agents qui en ont marre, qui craquent, et qui sont humiliés par des DET zélés qui récitent leur leçon en osant les traiter de fainéants ou d'incapables s'ils osent se plaindre ou réclamer le paiement des dépassements. Ne nous trompons pas : Les DET connaissent leurs agents et savent que ce n'est pas du chiqué mais ils obéissent, par trouille ou par ambition. Le premier ou la première qui se lèvera et dira à son DOTC que ce n'est plus possible se retrouvera viré ou au placard. Mais cela ne peut plus durer. Nous ne pouvons pas attendre un drame qui va forcément arriver en nous cachant les yeux et en se disant que ça va passer, car nous sommes convaincus que ça ira en s'empirant encore ! Alors que pouvons nous faire : refuser la sécable « pour absence inopinée » ou les semaines « rajoutées » semble nous exposer à des retenues de trentièmes ou à des avertissements pour désobéissance : La poste joue sur le fait que des recours contre ces sanctions (à priori illégales puisque ces sécables ne sont pas prévues dans les organisations) sont longs, et ces avertissements sont surtout destinés à dissuader les collègues d'en faire autant. La grève de tous le même jour (nationale ou départementale) pour nos conditions de travail, contre la sécable : on ne peut pas dire que ça a beaucoup marché. La grève locale, quand on est à bout : il y en a tous les jours, ici ou là, et la poste n'en fait pas de publicité. Elle joue le pourrissement, puis négocie quand même parfois si la grève est dure, et si elle dure. Elle lâche alors quelques miettes, et ressert le même plat six mois plus tard.

A moins qu'on ose... se faire respecter : on doit finir à 14h10 (exemple), on finit à 14h10, sécable ou pas sécable. La tournée n'est pas finie : On a fait ce pour quoi on est payé : on rentre chez soi. Les « clients » de fin de tournée n'ont pas leur courrier ni leur journal : C'est la faute de la poste. On a assez donné, Basta !

SALE AMBIANCE

Depuis plusieurs mois, c'est la guerre, en Touraine, entre «l'Enseigne» et la «DOTC». L'objet du conflit : la récupération par la DOTC des clients de l'Enseigne. Tous les coups sont permis, comme dans un mauvais roman d'espionnage... C'est à celui qui piquera le plus de clients à l'autre.

Les derniers exemples sur le département nous sont remontés des bureaux de Fondettes et de Tours Coty. On vous épargnera les détails scabreux de ces affaires... Ce n'est pas drôle... La guerre des Poste fait rage... Où s'arrêtera-t-elle ?

Nous donnons un satisfecit particulier au DET de COTY (distri), le citoyen Châtelain, qui se bat sur plusieurs fronts : La guerre contre l'Enseigne et la guerre contre ses agents qu'il ne cesse de menacer (et de sanctionner) pour leur refus d'heures supplémentaires imposée illégalement...

A ce petit jeu là, on se retrouvera, bientôt, devant la barre d'un tribunal...

